

## PMA pour toutes : la communauté médicale divisée sur le projet

**Si l'Académie nationale de médecine a fait part de ses réserves samedi quant à l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, la profession n'est pas unanime.**

La communauté médicale n'échappe pas au débat. L'examen du projet de loi bioéthique s'ouvre ce mardi à l'Assemblée nationale, avec notamment la question de l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples des femmes et aux femmes célibataires. Un débat sur lequel l'Académie nationale de médecine (ANM) entend bien peser. Cette dernière [a fait part de ses réserves](#) dans un rapport publié samedi, jugeant qu'une telle évolution "constitue une rupture anthropologique majeure qui n'est pas sans risques pour le développement psychologique et l'épanouissement de l'enfant".

Dans ce texte, l'ANM souligne ainsi "le droit de tout enfant à avoir un père et une mère dans la mesure du possible". "De plus en plus malmenée par les évolutions sociétales, la figure du père reste pourtant fondatrice pour la personnalité de l'enfant ", estime l'organisme, dont la mission est de conseiller le gouvernement sur les questions de santé publique.

Invitée du Grand Jury RTL-LCI-*Le Figaro* dimanche, [la ministre de la Santé Agnès Buzyn](#) a balayé cette mise en garde de l'ANM, expliquant qu'il était "faux" de "considérer qu'il y a un lien direct entre défaut de construction de l'enfant et famille monoparentale". Quant à savoir si l'avis de l'ANM avait une visée "idéologique" ou "politique", Agnès Buzyn a considéré que celui-ci était "peut-être daté". La Manif pour tous n'a en tout cas pas manqué de saisir au vol le rapport de l'Académie nationale de médecine. "Cet avis retentissant change évidemment radicalement la donne", s'est ainsi réjouie la présidente du mouvement, Ludovine de La Rochère, dans [un communiqué](#) publié dimanche.

### Soutien discret de l'Ordre des médecins

Retentissant ou pas, cet avis tranche avec la plupart de ceux rendus ces derniers mois, que cela concerne le [Comité consultatif national d'éthique](#) (CCNE) ou le [Conseil d'État](#), tous deux favorables à une ouverture. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale en septembre 2018, le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) avait également déclaré n'y voir aucun obstacle. "L'Ordre des médecins ne voit [pas de contradictions éthiques ou déontologiques](#) à l'ouverture de la PMA à toutes les femmes", indique-t-il aujourd'hui, interrogé par L'Express. "Rien ne justifierait d'un refus de l'extension de la procréation médicalement assistée", ajoute l'organisation professionnelle, même si elle préfère rester discrète en ces temps de débat.

"Nous considérons que cette demande est essentiellement sociétale. Si la société veut une AMP [*Assistance médicale à la procréation ou PMA, NDLR*] élargie, nous estimons que c'est à elle de trancher", expliquait en 2018 à [La Croix](#), le docteur Jean-Marie Faroudja, président de la section éthique et déontologie du Conseil national de l'Ordre des médecins. "Sur ce sujet sensible, il n'est pas dans notre rôle de dire ce qui est bien ou ce qui est mal. L'Ordre des médecins n'est pas une instance moralisatrice."

Dans un avis rendu en 2018, l'Ordre appelait cependant au respect de la clause de conscience en cas d'élargissement de la PMA à toutes les femmes. Une disposition qui permet aux praticiens de ne pas accomplir un acte qui serait contraire à leurs convictions personnelles. "Dans l'optique de proposition d'élargissement des indications de l'AMP aux femmes seules ou aux couples de femmes homosexuelles, une clause de conscience devrait donc être introduite explicitement dans la loi", soulignait alors l'Ordre des médecins.

### **Les organisations professionnelles plutôt favorables**

Du côté des organisations professionnelles, on ne partage pas vraiment non plus les craintes affichées par l'Académie nationale de médecine. "Cela ne reflète pas la position de la communauté médicale", affirme auprès de L'Express Pia de Reilhac, la présidente de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM). "Il faut arrêter d'être hypocrite, de nombreuses patientes utilisent la PMA à l'étranger", ajoute-t-elle. "Il est préférable que cela soit encadré en France. C'est pourquoi notre fédération est majoritairement favorable à cette extension".

Au syndicat national des gynécologues-obstétriciens de France (Syngof), [organisation connue pour ses prises de position conservatrices](#), on se veut bienveillant quant au rapport rendu par l'Académie nationale de médecine. "Je pense qu'elle est dans son rôle quand elle dit ça", confie à L'Express Bertrand de Rochambeau, le président du Syngof.

Pour autant, l'organisme ne compte pas s'opposer au projet de loi. "En tant que spécialistes qui s'occupent des femmes, nous n'avons pas jugé utile de nous positionner sur le sujet sociétal. Mais nous ne serons pas un obstacle à la mise en place du projet de loi", assure Bertrand de Rochambeau avant de conclure : "mais il est certain que pour certains professionnels, cette question de l'extension de la PMA n'est pas anodine."

### **"La majorité de la profession est favorable"**

Si près de [deux Français sur trois sont favorables](#) à l'extension de la PMA à toutes les femmes d'après plusieurs sondages, cette proportion est un peu plus faible chez les médecins, révélait une étude Exafield publiée par *Le Quotidien du Médecin* en mai 2018. Celle-ci montrait en effet que 55 % des médecins étaient favorables à l'extension de la PMA aux couples de femmes, et 52 % aux femmes seules.

"Il y a forcément des gens qui sont plus conservateurs et plus frileux que d'autres, mais globalement la majorité de la profession est favorable à cet élargissement de l'accès à l'AMP", juge le professeur Thomas Fréour, chef du service d'aide médicale à la procréation du CHU de Nantes, lui-même auditionné par la commission spéciale de l'Assemblée nationale en charge du projet de loi bioéthique.

"Je respecte tout à fait l'avis de l'Académie de médecine et il est normal qu'elle puisse l'exprimer. Mais les études menées dans des pays voisins comme la Belgique ou au Royaume-Uni sont très rassurantes quant au bon développement des enfants. En tant que praticien je suis vraiment confiant", juge le médecin dont le service pratique annuellement près de 1100 fécondations in vitro. "La famille est devenue beaucoup plus variée et plurielle que le schéma traditionnel. Et même si ce dernier est très respectable, d'autres formes existent."

